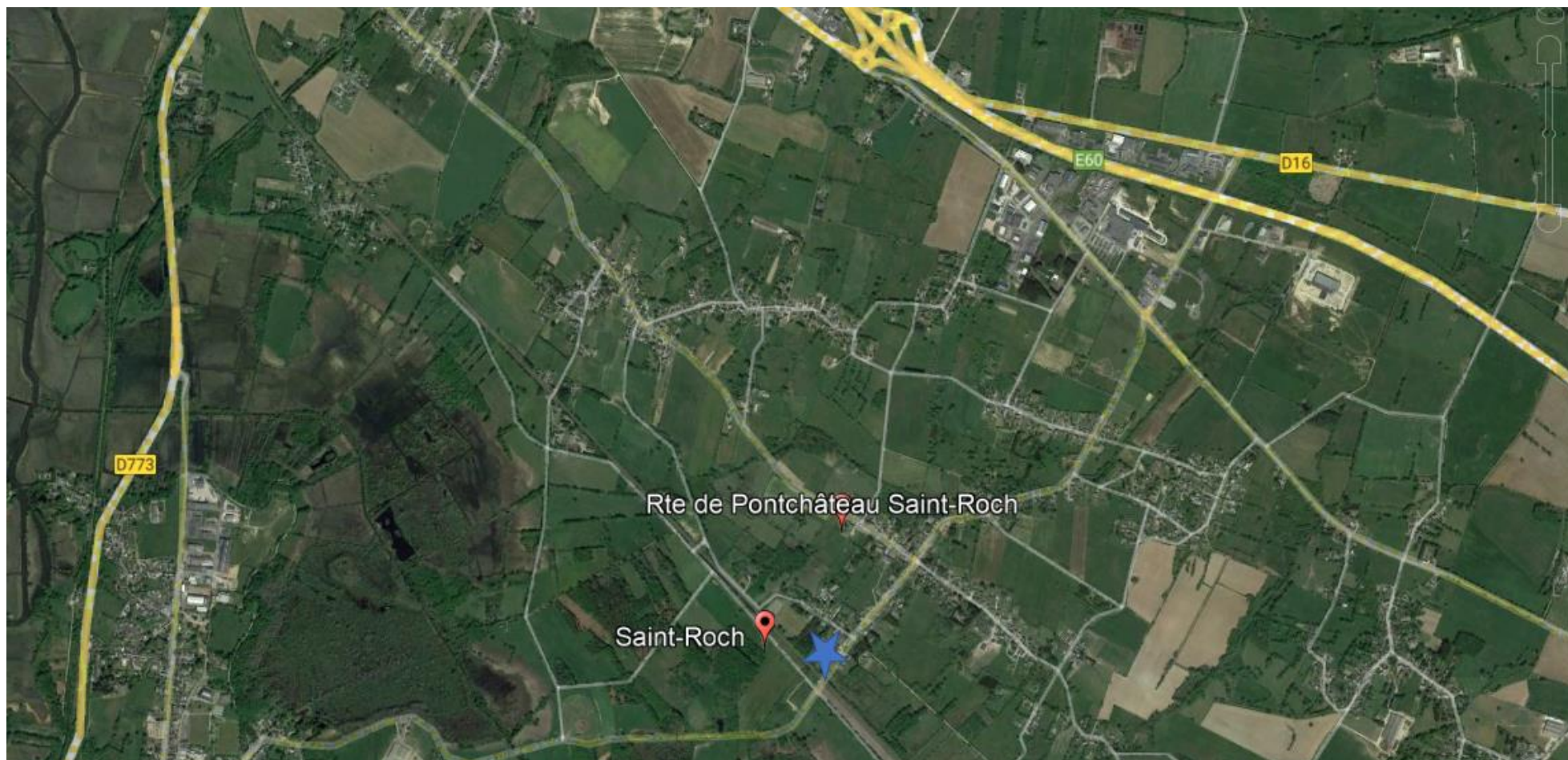
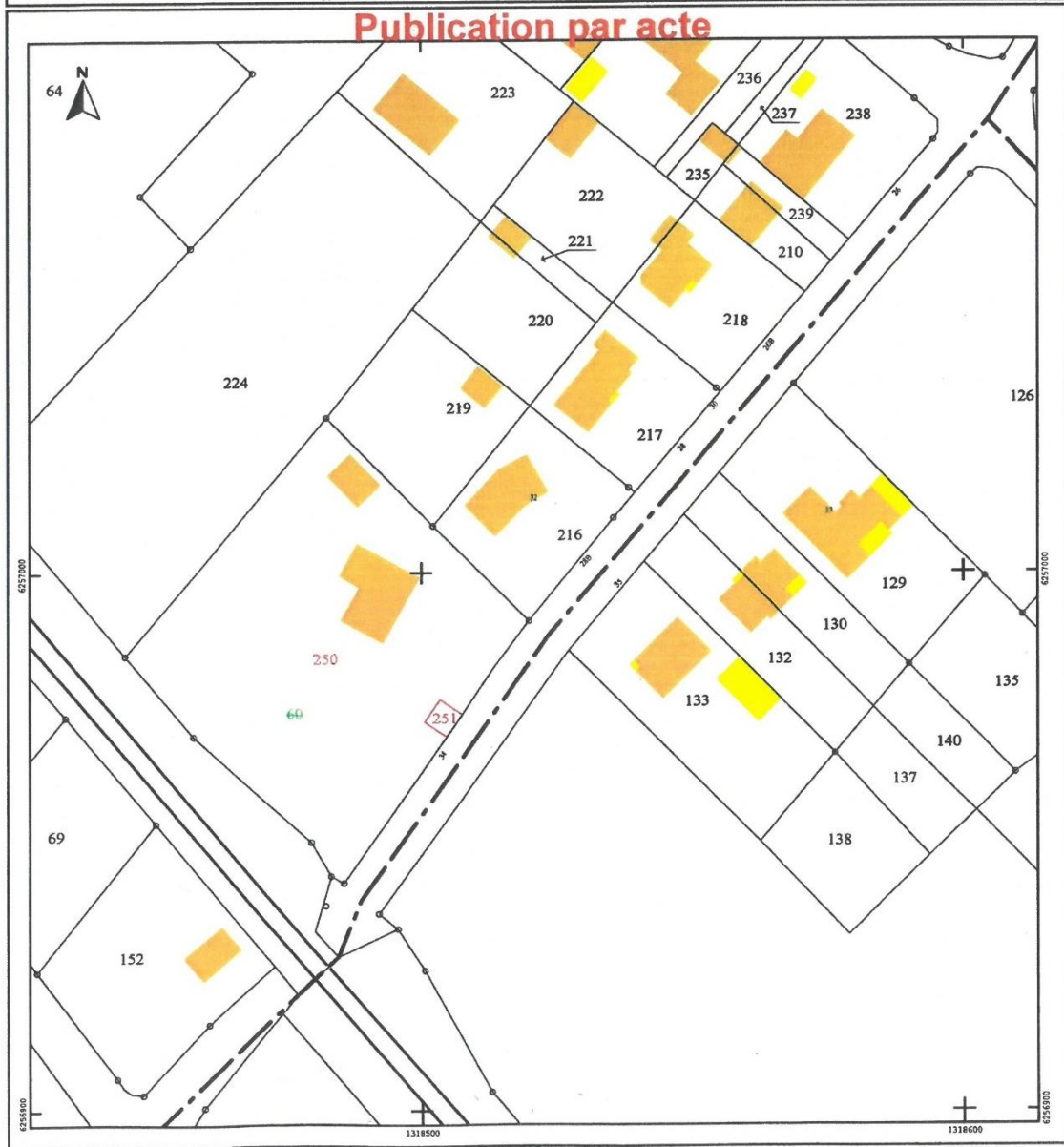


ANNEXES DELIBERATION N°2022-148 « DELIBERATION COMPLETANT LA DELIBERATION N°2015-119, DU 8 DECEMBRE 2015, RELATIVE A L'ACQUISITION FONCIERE DE LA PARCELLE YL 60P, SITUEE A ST-ROCH »

Plan de situation



| | | |
|---|---|---|
| Commune : 129-2733R PONTCHATEAU (129) | DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL | Section : YL Feuille(s) : Qualité du plan : |
| Numéro d'ordre du document d'arpentage : 2733 Document vérifié et numéroté le 05/11/2015 A Saint-Nazaire Par Marie-Aude JACSON Inspectrice des Finances publiques Signé | CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signes (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____ Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463. _____, le _____ | Echelle d'origine : Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 05/11/2015 Support numérique : D'après le document d'arpentage dressé Par BARBERY Xavier (2) Géomètre expert Réf. : 13/10/2015 Cabinet BCG 2 rue des Châtaigniers 44160 PONTCHATEAU Réf: S6069 |
| Centre des Impôts foncier de : Saint Nazaire 1 rue Francis de Pressense CS 40289 44600 Saint Nazaire Téléphone : 02 40 00 10 10 Fax : 02 40 00 97 20 odif.saint-nazaire@dgflp.finances.gouv.fr | <small>(1) Rayer les mentions inutiles. Le formulaire A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan dressé par voie de révisé à jour). Dans le formulaire B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage. (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...) (3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriée, etc...)</small> | |



Danielle CORNET
Maire

Accusé de réception en préfecture
044-214401291-20221214-2022-148-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022